

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 20 mars de l'An Deux Mille Vingt Trois à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 13/03/2023, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, BARIOU Marie-Pierre, STEFANUTTI Isabelle, THOMAS Sébastien, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, CLEMENT Isabelle, LE MOIGNE Philippe, DREANO Christelle, POULMARC'H Bertrand, JAFFRY Bernard, TANGUY Christine, CROM Florence, TUPIN Hugues.

Pouvoirs : LAOUEANAN-LE LEC Françoise, pouvoirs à TANGUY Christine  
POITEVIN Jocelyne, pouvoirs à Dominique TILLIER  
CHANTREAU Katell, pouvoirs à STEFANUTTI Isabelle  
MANNEVEAU Julie, pouvoirs à Ronan KERVAREC  
GUET François, pouvoirs à GRIJOL Christian  
GUILLEMOT André, pouvoirs à LE MOIGNE Philippe

Secrétaire de séance : BARIOU Marie-Pierre.

### Délibération N° 25-2023

**Objet : Mise à jour du tableau des emplois**

**Rapporteur : Philippe AUDURIER**

Par délibération du 28 mai 2015, le Conseil communautaire a acté la mise en place d'un tableau des emplois en lieu et place du tableau des effectifs existants préalablement.  
Ce tableau des emplois est dorénavant calé sur la base de l'organigramme.

Des évolutions ont été présentées aux instances et il est proposé de modifier le tableau des emplois de la manière suivante :

#### **1 – Stade aquatique :**

- Création d'un poste d'apprenti à temps plein. La nouvelle structure est un équipement idéal comme lieu de formation pour de futurs éducateurs sportifs, l'équipe d'encadrement est dotée d'une solide expérience pédagogique. C'est pourquoi il apparaîtrait judicieux de prévoir la possibilité d'accueillir un apprenti en formation BPJ EPS AAN (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education et du Sport / Activités Aquatiques de la natation) formation diplômante à très forte employabilité.
- Augmentation du temps de travail du poste d'agent d'entretien actuellement TNC 50 % à 100%, compte tenu des besoins constatés sur le terrain depuis l'ouverture de la structure.

#### **2- Réorganisation du service mutualisé finances-marchés**

Changement d'intitulé d'un des postes de « gestionnaire budgétaire comptable » en « gestionnaire de marchés publics ». Un agent, spécifiquement en charge des marchés publics, est actuellement intégré au groupe des 4 gestionnaires budgétaires et comptables inscrits au tableau des emplois. Il est envisagé que cet agent soit désormais rattaché pleinement au service marchés publics.

#### **3 – Réorganisation du service voirie**

Création d'un poste de chef d'équipe temporaire à temps plein au sein de l'équipe enrobés point à temps ; cette équipe est composée théoriquement d'un chef d'équipe et de quatre agents techniques. Actuellement, un poste d'agent technique est en cours de recrutement et le poste de chef d'équipe n'est pas pourvu. Ce poste de chef d'équipe est occupé par un agent en arrêt pour longue maladie.

Celui-ci ne reprendra pas ses fonctions avant son départ à la retraite prévu en 2025. Pour pallier l'absence du chef d'équipe, le service voirie a confié les missions de chef d'équipe à un agent de l'équipe en 2021 en intérim, sans pour autant le nommer officiellement.

Cette création de poste de chef d'équipe temporaire serait effective jusqu'au départ à la retraite de l'agent titulaire dont le poste ne sera pas pourvu, durant cette période.

#### **4 – Création d'un poste de chargé de mission PLUI et planification**

Création d'un poste de chargé de mission PLUI et planification. Ce poste est un poste de catégorie A, de la filière administrative (attaché à attaché principal) ou technique (ingénieur à ingénieur principal). Il sera rattaché au pôle Aménagement et développement.

Douarnenez communauté est devenue compétente en matière de PLU/PLUI et de planification urbaine le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Bien que l'évaluation financière de cette compétence soit prévue durant le 1<sup>er</sup> semestre 2023, conformément à la Loi, il est d'ores et déjà proposé de créer un poste consacré à cette compétence stratégique. Il devra assurer le pilotage de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal portant Programme Local de l'Habitat (PLUI) à terme, tout en suivant les PLU communaux et en s'articulant avec le service instructeur des ADS de la ville de Douarnenez.

#### **5-Suppressions de postes**

- **Chargé de mission – direction générale**

Suite au départ à la retraite d'un agent il est proposé la suppression du poste suivant : le poste de chargé de mission au grade minimum de rédacteurs et au grade de maximum d'attaché.

- **Chargé de mission juridique**

Il est proposé la suppression du poste de chargé de mission affaires juridiques (du grade de rédacteur à celui d'attaché principal), puisque ce poste à l'origine mutualisé, ne se justifie plus.

Le nouveau tableau des emplois est joint en annexe.

**Vu l'avis favorable du CST du 9 février 2023,**

**Vu l'avis favorable de la commission RH du 9 février 2023,**

**Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 27 février 2023,**

**Vu le bureau communautaire du 15 mars 2023,**

**Il est proposé, sous réserve de l'adoption du budget primitif, :**

- **D'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1 avril 2023.**
- **De dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget.**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.**

**Fait et délibéré le 20 mars 2023.**

**Le Président,**

**Philippe AUDURIER**



## Douarnenez Communauté

### TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS au

Article 34 de la loi du 26 janvier 1984

- ❶ poste pouvant être pourvu par **détachement sur un emploi fonctionnel** de : directeur général des services d'une commune de plus de 10 000 habitants, directeur général adjoint d'une commune de plus de 10 000 habitants. Précision : si le poste est pourvu dans le cadre du ❷, le détachement sur emploi fonctionnel ne peut s'effectuer.
- ❷ La délibération doit prévoir, dès la création de l'emploi, si celui-ci peut éventuellement être occupé par un non titulaire sur le fondement de l'article 3-3 (N.B. : un emploi permanent ne peut être réservé à un non titulaire ; les emplois permanents sont occupés par des fonctionnaires – article 34 de la loi n°84-53 du 26/01/84).

*Surligné en bleu : grade appelé à disparaître pour le poste indiqué afin de revenir à une logique de filière et de grade cohérents en fonction de la mission exercée.*

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire ART. 3-3 ❷	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	TELE-TRAVAIL
Direction Générale	Directeur général des services ❶	Attaché	Attaché hors classe	Oui	1	0	TC	OUI
	Direction des services techniques ❶	Ingénieur ou Attaché	Ingénieur principal ou Attaché principal	Oui	1	0	TC	OUI
	Chargé de mission	Rédacteur	Attaché	Oui	0	1	TC	OUI

ID : 029-242900645-20230320-DE\_25\_2023-DE

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire ART. 3-3	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	TELE-TRAVAIL
Direction des Affaires Générales	Directeur	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC	OUI
	Chargé de mission Affaires Juridiques	Rédacteur	Attaché principal	Oui	0	4	TC	OUI
	Secrétaire – Assistant de direction	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI
	Accueil	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	1 TC	NON
Système d'Information Communication	Archives	Adjoint administratif ou Adjoint technique	Adjoint administratif ppal de 1 <sup>ère</sup> d ou Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0	1	TC	NON
	Agent d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
	Gestionnaire	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI
	Chargé de mission	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC	OUI
Direction des Ressources Humaines	Directeur	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC	OUI
	Assistant social- com RH	Assistant socio-éducatif	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Oui	0.8	0.2	TC	OUI
	Gestionnaire Emploi-Compétences-Recrutement-Formation	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	0	TC	OUI
	Chef de service Carrière-Paie	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI
	Gestionnaire Carrière-Paie	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2.6	0.4	TC	OUI
	Référent personnel des écoles	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI
	Gestionnaire Protection sociale et droit syndical	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1.9	0.1	TC	OUI
Direction Prévention – Sécurité au travail	Directeur	Technicien	Ingénieur principal	Oui	0	1	TC	OUI
	Préventeurs	Adjoint technique ou Adjoint administratif	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe ou Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	4	0	TC	OUI
	Directeur	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC	OUI
Direction Finances-Marchés	Gestionnaires Marchés	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe ou Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	0	TC	OUI
	Chef de service Gestion comptable et financière	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI
	Agents de gestion financière et comptable	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1.6	1.4	TC	OUI
	Gestionnaire comptable et financière SPIC	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI
Transition	Gestionnaire suivi et prospective financière	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI
	Chargé de mission transitions	Adjoint administratif ppal 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI

ID : 029-242900645-20230320-DE\_25\_2023-DE

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire ART. 3-3	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	TELE-TRAVAIL
Direction Maison de l'enfance	Directeur	Infirmier de classe normale	Infirmier de classe supérieur	Oui	1	0	TC	OUI
	Médecin			Oui	0,04	0	1 TNC 1h30	NON
	Secrétariat polyvalent	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
	Chef cuisinier	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	1	0	TC	NON
	Responsable de salle – adjoint au directeur	Educateur jeunes enfants	Educateur jeunes enfants de classe exceptionnelle	Oui	0,8	0,2	TC	OUI
	Responsable de salle	Educateur jeunes enfants	Educateur jeunes enfants de classe exceptionnelle	Oui	0,8	0,2	1 TC	NON
	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Oui	6,4	1,4	7 TC 1 TNC 28h	NON
	Agent social	Agent social	Agent social principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	4,14	0,2	4 TC 1 TNC 12h	NON
	Responsable RAM	Agent social	Educateur jeunes enfants de classe exceptionnelle	Oui	1	0	TC	OUI
	Agent d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
Service Jeunesse	Chef de service	Rédacteur ou animateur	Attaché principal ou animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI
	Structure Information Jeunesse	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
	Conseiller en insertion	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI
	Directeur	Educateur des APS ou rédacteur	Conseiller principal des APS ou Attaché principal	Oui	1	0	TC	OUI
Direction Stade Aquatique	Chef d'équipe-chef de bassin piscine	Opérateur des APS	Educateur des APS principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
	Maître-nageur	Opérateur des APS	Educateur des APS principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	6	0	TC	NON
	Agent d'accueil	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
	Agent d'accueil et d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	0	TC	NON
	Agent d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	1	TC	NON
	Agent polyvalent entretien/suivi technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
	Gestionnaire suivi technique	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
Direction Aménagement et Développement	Agent de suivi technique multi sites	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
	Directeur	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC	OUI
	Secrétariat polyvalent	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0,8	0,2	TC	OUI
	Chargé de mission développement économique et touristique	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0	1	TC	OUI
	Chef du service Habitat	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC	OUI
	Chargé de mission PLUI et planification	Attaché Ingénieur	Attaché principal Ingénieur principal	Oui	0	1	TC	OUI

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire ART. 3-3 <sup>6</sup>	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	TELE-TRAVAIL
Direction des services techniques	Secrétariat – Assistance de direction	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI
	Technicien SIG	Technicien	Ingénieur principal	Oui	1	0	TC	OUI
	Gestionnaire entretien bâti	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
	Directeur	Technicien	Ingénieur principal	Oui	1	0	TC	OUI
	Chef de service Propreté Urbaine	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
	Agent d'entretien-Balayeurs	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	12	0	TC	NON
	Chauffeur balayeuses	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	0	TC	NON
	Chef de service déchets	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
	Chauffeur Benne	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	3	0	TC	NON
	Chauffeur Rippeur	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2,8	0,2	TC	NON
	Rippeur	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	1	TC	NON
	Chauffeurs grutier	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	2	0	TC	NON
	Gardien de déchetterie	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	3	0	TC	NON
Agent polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	3	1	TC	NON	
Gestionnaire administration-facturation	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON	
Chargé de mission de prévention des déchets et de sensibilisation au tri	Adjoint technique	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0	1	TC	OUI
Directeur	Technicien	Technicien	Ingénieur principal	Oui	1	0	TC	OUI
Cellule administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	0	TC	OUI
Chargé de mission Mobilités Verts et Naturels	Technicien	Technicien	Ingénieur principal	Oui	1	0	TC	OUI
Agent de Randonnée, Espaces Verts et Naturels	Adjoint technique	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	1	0	TC	NON
Chargé d'Études	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	0	TC	NON
Contrôleur de travaux	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	OUI
Chef de service Régie Voirie	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	1	TC	NON
Chef d'équipe maçonnerie	Adjoint technique	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON
Maçon polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	1	TC	NON
Chef d'équipe enrobés-point à temps	Adjoint technique	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	2	0	TC	NON
Agent de voirie	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe ou Agent de maîtrise principal	Oui	4	0	TC	NON
Chef d'équipe signalisation	Adjoint technique	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	1	0	TC	NON
Agent polyvalent signalisation	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe ou Agent de maîtrise principal	Oui	2	0	TC	NON
Agent polyvalent épaveuse	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	0	TC	NON

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Classif. Emplois selon convention collective	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire ART. 3-3	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	TELE-TRAVAIL
Service Garage	Chef de service	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	NON	
	Chef d'équipe	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	1	0	TC	NON	
	Mécanicien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe ou Agent de maîtrise principal	Oui	3	0	TC	NON	
Direction eau et assainissement	Directeur	Technicien	Ingénieur principal	7	Oui	1	0	TC	OUI
	Directeur adjoint Exploitation-Réseaux	Agent de maîtrise	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	5		1	0	TC	OUI
	Chef de service de production	Agent de maîtrise	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	4		1	0	TC	NON
	Technicien de production et maintenance	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	3		4	0	TC	NON
	Chef de service	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	4		1	0	TC	NON
	Agent d'entretien eau potable	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2		2	0	TC	NON
	Agent d'entretien assainissement et pluvial	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2		5	0	TC	NON
	Chef de chantier travaux régie – chef d'équipe	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	4		1	0	TC	NON
	Agents de travaux réseaux	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2		6	1	TC	NON
	Chef d'équipe Diagnostics et contrôles	Adjoint technique ppal 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	4		1	0	TC	NON
	Contrôle branchement assainissement	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	3		1	0	TC	NON
	Directeur adjoint Etudes et Travaux	Agent de maîtrise	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	5		1	0	Tc	OUI
	Chargé de la gestion patrimoniale	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	5		1	0	TC	OUI
	Chargé de mission patrimoine	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	5		1	0	TC	OUI
	Chargé d'études	Technicien	Ingénieur	5		1	0	TC	OUI
	Contrôleur de travaux	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	4		1	0	TC	NON
	Chargé de facturation	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	2-3		0.8	0.2	TC	OUI
Secrétariat général	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	2-3		1	0	TC	OUI	
Conseiller clientèle	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	2-3		2	0	TC	NON	

## TABLEAU DES EMPLOIS NON-PERMANENTS

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	CADRE D'EMPLOI	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire	POSTES EXISTANTS	DUREE	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	TELE-TRAVAIL
Direction des Affaires Générales	Apprenti secrétariat	Bac + 2 Licence professionnelle	Oui	1		1	0	TC	NON
	Apprenti informaticien	Bac + 2 à Bac + 3	Oui	1		0	1	TC	OUI
	Apprenti informaticien	Bac + 2 à Bac + 4	Oui	1		1	0	TC	OUI
Transitions	Chargé de projet « PAT – Plan Alimentaire Territorial »	Catégorie B -	Oui	1	Contrat de projet du 1 <sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2024 – 3 ans	0,8	0,2	TC	OUI
Petite ville de demain	Chargé de mission « petites ville de demain »	Catégorie A -	Oui	1	Contrat de projet Du 1 <sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2027	1	0	TC	OUI
Direction Maison de l'enfance	Apprenti auxiliaire de puériculture	Formation auxiliaire de puériculture	Oui	3		1	2	TC	NON
Service jeunesse	Chargé de projet « Prestation de service jeunes »	Catégorie C -	Oui	1	Contrat de projet du 1 <sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2025 – 3 ans	0	1	TC	OUI
	Surveillant de baignade	Opérateur des APS	Oui	2	500 h par an	2	0	TNC	NON
Stade aquatique	Agent d'entretien	Adjoint technique	Oui	1	2 mois par an	0	1	TC	NON
	Apprenti maître-nageur	Formation BJP EPS AAN	Oui	1		0	1	TC	NON
Direction Aménagement et Développement	Chargé de projet « Manager de commerces »	Catégorie B -	Oui	1	Contrat de projet du 1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2024 – 2 ans	1	0	TC	OUI
Direction Déchets et Propreté urbaine	Propreté urbaine : agent d'entretien-balayeur	Contrat aidé	Oui	1		0	1	TC	NON
	Distribution des sacs dans les quartiers	Adjoint administratif	Oui	1	6 à 7 semaines / an			TC	NON
	Agent polyvalent propreté et déchets	Adjoint technique	Oui	12	Durée des vacances scolaires			TC	NON

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	CADRE D'EMPLOI	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire	POSTES EXISTANTS	DUREE	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	TELE-TRAVAIL
Direction Voirie	Apprenti ingénieur	Bac + 5	Oui	1		0	1	TC	OUI
	Apprenti maçon ou réseau-voirie	CAP, BEP ou Bac professionnel	Oui	1		0	1	TC	NON
	Maçon-polyvalent ou agent réseau-voirie	Contrat aidé	Oui	1		0	1	TC	NON
Service Garage	Apprenti mécanicien	CAP, BEP ou Bac professionnel	Oui	2		2	0	TC	NON
	Apprenti plombier	CAP, BEP ou Bac professionnel	Oui	1		0	1	TC	NON
Direction eau et assainissement	Apprenti électromécanicien	Bac professionnel, Bac + 2 Licence professionnelle	Oui	1		0	1	TC	NON
	Agent de relève de compteurs	Contrat de droit privé Groupe II de la convention collective	SPIC – recrutement en contrat de droit privé	1	4 mois par an	0	1	TC	NON
	Agent de renouvellement de compteur	Contrat de droit privé Groupe II de la convention collective	SPIC – recrutement en contrat de droit privé	1	8 mois par an	1	0	TC	NON